

Séance du 6 février 2006

Réhabilitation des Pléiades

Le lot concernant les travaux de charpente, couverture, zinguerie n'avait pas reçu d'offre. Un nouvel appel, sous forme de marché négocié, a abouti à deux propositions et l'entreprise FAVRAT Construction, la mieux-disante avec un montant de 186'795,27 € HT, a remporté l'attribution.

Rapport d'activité 2004-2005 du Téléphérique

Le Conseil approuve les comptes 2004-2005 de la société Téléphérique du Salève SA. Ils bouclent par un déficit de fonctionnement.

Emprise publique pour sécuriser la sortie d'un chemin

Une emprise d'environ 25 m² sera effectuée pour améliorer la sécurité au carrefour du chemin des Esserts et de la route départementale.

Servitude sur un terrain vendu par le Réseau Ferré de France

Le maintien des conteneurs de tri sélectif au lieu-dit « Vers la Gare » implique la création d'une servitude notariée d'environ 30 m² sur un terrain cédé par R.F.F. à un particulier.

Remise en état du chemin du Moulin de Naz

Un particulier devra remettre en état le chemin du Moulin de Naz suite à une détérioration significative occasionnée par des travaux entrepris sur sa propriété.

Assèchement de murs

Par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, le Conseil vote l'achat d'un appareil à 5'621,20 € TTC pour assécher les murs très humides de l'école maternelle de Monnetier.

Achat de chaînes à neige

Le remplacement des chaînes du tracteur, qui sont très usées, reviendra à 1'782,04 € TTC.

Séance du 21 février 2006

Dotation Globale d'Équipement et réserve parlementaire 2006 / Dossier des Pléiades

Le financement des travaux de 698'977 €, affectant directement la partie mairie et approuvés en date du 6 février 2006, pourrait se faire dans les proportions suivantes :

- fonds propres de la commune 25%
- emprunt 25%
- subvention de la D.G.E. 20%
- subvention Conseil Général 25%

- subvention réserve parlementaire 2%
- subvention bibliothèque 3%

Le CNM décide de constituer les dossiers de demande de subventions.

Classement d'une voie dans le domaine public

Une voie dans la Z.A.E., qui se trouve dans le domaine privé de la commune, doit être classée dans le domaine public puisqu'elle est ouverte à la circulation.

Ouverture de crédits budgétaires avant le vote du Budget Primitif 2006

Dans l'attente du vote du B.P. 2006, le règlement de quelques factures conduit à l'ouverture de divers crédits

Aide à Domicile en Milieu Rural

La participation de notre commune au salaire de l'employée administrative de l'A.D.M.R. s'élève à 2 451 € pour les années 2004/2005 et 2006.

Gardiennage des églises communales

Une somme de 858 € sera versée à M. le Curé pour le gardiennage, en 2006, des 3 lieux de culte de la commune.

Augmentation des taxes locales

Les taux des 4 taxes locales seront augmentés de 1,5 % afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie.